



Cautions sur marchés

Augmentez vos lignes de caution

Sofitech, Société de Financement des Industries Technologiques, multiplie vos lignes bancaires de cautions sur marchés.

Vos clients exigent de plus en plus de garanties sur les marchés que vous avez obtenus ?

Sofitech et la BPI apportent leurs garanties aux banques, qui émettront les cautions accordées pour votre compte

Comment Sofitech intervient-elle ?

Sofitech intervient conjointement avec la BPI pour couvrir jusqu'à 80 % les risques des banques lorsqu'elles cautionnent vos marchés industriels (70 % sur les marchés France, 80 % sur les marchés à l'exportation).

Cette contre garantie couvre l'ensemble de vos besoins :

- Cautions de soumission.
- Cautions de restitution d'acompte à la commande.
- Cautions de bonne fin.
- Cautions de retenue de garantie.
- Crédits documentaires pour l'achat de matières premières et fournitures utilisées dans les marchés financés.

Si vous le souhaitez, Sofitech pourra vous mettre en relation avec son partenaire bancaire privilégié : le Crédit Coopératif (liste des agences disponible sur www.credit-cooperatif.coop).

Quels avantages la contre garantie procure-t-elle ?

Sofitech remplace tout ou partie des garanties personnelles demandées aux chefs d'entreprise, sécurise et agit collectivement dans l'intérêt de ses sociétaires.

Sofitech propose cette intervention à toutes les entreprises, en particulier celles qui veulent augmenter leurs autorisations bancaires, en prévision d'un développement important d'activité. Elle assure à votre entreprise un levier de financement efficace.

Apport essentiel et déterminant de votre Organisation Professionnelle, cette contre garantie a un coût minimum :

- Cotisation restituable à un fonds de garantie de 200 euros qui garantit solidairement et indivisément la bonne fin de toutes les opérations en cours.
- Souscription restituable au capital de Sofitech de 1% de la ligne autorisée.

Quelles sont les modalités d'études ?

Nous étudions votre demande avec notre partenaire bancaire qui le transmettra à la délégation régionale de la BPI.